



Bulletin d'adhésion

à retourner à SNPJS@ferc-cgt.org

Adhésion au SNPJS-CGT

NOM : Prénom :

Sexe : F M

Adresse personnelle précise :
.....
.....

Code Postal : Localité :

DOM/COM : Pays (si étranger) :

Date de naissance (facultatif, pour traitements statistiques) :

Téléphone(s) : Domicile :

Portable :

Professionnel :

Adresse courriel personnelle (à privilégier) ou à défaut professionnelle :
(pour envois communications/informations internes)

.....@

Catégorie socioprofessionnelle (cocher la case) :

- Retraité.e - préciser si fonction publique : Oui Non
 Privé.e d'emploi
 Salarié.e secteur associatif, agences, GIP...

Préciser si convention collective : Oui Non

NOM, adresse employeur :
.....
.....

Adresse professionnelle précise (si différente employeur) :
.....
.....

- Salarié.e Fonction Publique :
 Titulaire – Préciser corps :
- Non titulaire – Préciser :
- Grade :

Adresse d'affectation précise :
.....
.....

J'accepte de fournir au SNPJS-CGT les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer ces informations dans les traitements informatisés dans les conditions prévues par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/1978.

Cette autorisation est révoquée par moi-même en m'adressant à :

SNPJS@ferc-cgt.org

Date et signature

La cotisation annuelle complète se divise en 12 mensualités (timbres) sur une année civile.

Pour la période allant du 01/01/2024 au 31/12/2024 une adhésion est possible à l'année complète ou à tout moment en cours d'année.

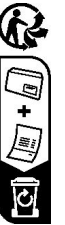
La qualité d'adhésion se perd en cas de non-paiement de sa cotisation mensuelle, trimestrielle ou annuelle (voir ci-dessous).

Se syndiquer est un acte solidaire, volontaire et déclaratif. Le principe confédéral établit le montant de la cotisation à **1% du salaire net annuel**. Cette cotisation fait l'objet d'un reçu. Elle est remboursable l'année suivante à 66% par le fisc (voir ci-après)

Modes de paiement (cocher les modes de paiement souhaités)

- mensuel, soit €
 trimestriel, soit €
 annuel, soit €
- par chèque
 par virement
 par prélèvement (**joindre RIB**)

La cotisation syndicale ouvre droit à réduction d'impôt : 66 % de son montant. En cas de non-imposition le fisc adresse un versement direct sur cette base. Mi- janvier, le fisc verse un acompte de 60 % de la cotisation syndicale déclarée au titre de l'année précédente. Elle est ajustée par la suite à la hausse ou à la baisse en fonction des versements réels déclarés. Elle peut être à rembourser en cas de cessation



Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	06137	00022230301	55	EUR

Domiciliation
CCM DE LA DHUYS

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8061 3700 0222 3030 155

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation
CCM DE LA DHUYS
MONTREUIL SOUS BOIS
47 BOULEVARD ROUGET DE LISLE
93100 MONTREUIL
☎ 01 43 62 18 60

Titulaire du compte (Account Owner)
SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS
JEUNESSE & SPORTS
CASE 544
263 RUE DE PARIS
93515 MONTREUIL CEDEX

Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.

PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ